

REFERENTIELS

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPÉTENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITES D'EVALUATION	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis CRITERES D'EVALUATION
Bloc 1 (BC1) – CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DU PADEL AU SEIN D'UNE STRUCTURE ¹			
A.1.1 - Conception d'un projet de développement du padel	C.1.1.1 - Repérer les besoins des publics et des partenaires actuels et potentiels de la structure, dont les besoins des publics en situation de handicap, afin de concevoir un projet de développement de la pratique du padel	Entretien individuel d'évaluation conduit par 2 évaluateurs sur la base d'une production écrite réalisée par le candidat en amont de l'évaluation (à partir de consignes mises à disposition par le certificateur) décrivant la conception et la mise en œuvre d'un projet de développement du	Le candidat précise comment il a réalisé le repérage des besoins des publics et partenaires de la structure en lien avec la pratique du padel : - Il décrit les partenaires institutionnels et privés actuels et potentiels de la structure identifiés aux niveaux local, national et fédéral (acteurs du mouvement sportif national et fédéral, municipalité, département, région, ...) - Il explicite leurs besoins - Il présente comment il a identifié les attentes des joueurs de padel potentiels sur la zone géographique au travers d'enquêtes simples par questionnaires ou entretiens semi-dirigés - Il présente les besoins des différents publics actuels et potentiels de la structure au regard de la pratique du padel - Il précise les besoins spécifiques des publics en situation de handicap repérés, le cas échéant

¹ On entend par « structure » un club de tennis ou une structure commerciale proposant des activités de padel

	C.1.1.2 - Concevoir un projet de développement de la pratique du padel, en tenant compte des ressources mobilisables et du contexte dans lequel il s'inscrit ainsi que de son impact environnemental, afin de répondre aux besoins des publics actuels et potentiels de la structure	padel au sein d'une structure Durée de l'entretien : 20 minutes	Le candidat présente un projet de développement du padel qu'il a conçu : - Il illustre en quoi les objectifs du projet répondent aux besoins identifiés - Il explicite la contribution des actions envisagées dans le projet (animations, évènements, offre sportive, ...) au développement de la pratique du padel - Il illustre en quoi les actions proposées permettent de répondre aux besoins de différents publics actuels ou potentiels de la structure et de viser différentes finalités (par exemple tissu scolaire local pour favoriser le rapprochement entre sport et éducation, publics en situation de handicap pour développer leur insertion dans la vie associative et sportive, public senior pour renforcer le lien sport et santé, ...) - Il précise comment l'impact environnemental potentiel du projet a été pris en compte - Il propose un budget équilibré et répondant au cadre budgétaire défini par les dirigeants de la structure - Il illustre en quoi le projet s'inscrit dans le cadre des politiques publiques dans le champ du sport et des directives fédérales - Il illustre en quoi le projet contribue au projet éducatif de la structure - Il propose des indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre du projet
	C.1.1.3 - Mobiliser des partenaires publics et privés, en tenant compte des procédures et modes opératoires en vigueur, afin d'assurer le financement d'actions de développement du padel		Le candidat décrit comment il a procédé pour rechercher des ressources financières pour les actions de développement du padel : - Il présente les ressources financières complémentaires repérées pour développer de nouveaux projets de développement spécifiques au padel - Il illustre les relations de partenariat établies avec des acteurs publics et privés de proximité susceptibles de participer au financement des actions de développement du padel - Il décrit comment il a procédé pour monter des demandes de subvention permettant d'obtenir des financements publics utiles aux projets de développement du padel dans le respect des cahiers des charges - Il décrit en quoi il a tenu compte de la réglementation en vigueur (sponsoring, mécénat, ...) dans le cadre des demandes de financement en direction des partenaires privés

A.1.2 - Mise en œuvre d'un projet de développement du padel	C.1.2.1 - Mettre en œuvre un projet de développement du padel, en s'appuyant sur les ressources de la structure et sur les ressources humaines et techniques fédérales, afin de capter de nouveaux pratiquants et d'améliorer la qualité des activités proposées C.1.2.2 - Evaluer un projet de développement du padel, en s'appuyant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, afin de proposer des améliorations ou évolutions à la structure	Le candidat explicite comment il a mis en œuvre le projet de développement du padel en lien avec les ressources disponibles au sein de la structure : - Il explicite comment il a suivi le déroulement des actions conduites dans le cadre du projet et leurs résultats en termes de développement de la pratique du padel - Il indique comment il a tenu les dirigeants de la structure informés du déroulement du projet - Il illustre de quelle manière il a mobilisé les ressources de la structure dans le respect du budget défini ainsi que les ressources fédérales - Il illustre comment il a identifié les besoins de réajustement des actions ou du budget Le candidat démontre qu'il a conduit une démarche d'évaluation de son projet de développement du padel et qu'il en a tiré une vision critique : - Il décrit les informations quantitatives et qualitatives recueillies pour évaluer le projet de développement du padel - Il présente les indicateurs qualitatifs et quantitatifs utilisés - Il explicite le bilan du projet - Il présente des propositions d'amélioration ou d'évolution du projet
---	--	---

Bloc 2 (BC2) – ORGANISER ET PROMOUVOIR DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU PADEL AU SEIN D'UNE STRUCTURE			
A.2.1 - Information et communication sur le padel et les activités proposées au sein de la structure	C. 2.1.1 - Communiquer oralement sur les activités d'encadrement et de développement du padel, en s'adaptant aux différents publics de la structure, afin de créer une ambiance propice au développement de la pratique et d'assurer le respect des règles en vigueur	Entretien individuel d'évaluation basé sur une production écrite réalisée par le candidat en amont de l'évaluation (à partir de consignes mises à disposition par le certificateur) décrivant l'organisation et la promotion d'activités d'enseignement et de développement du padel au sein d'une structure, dont l'organisation d'un tournoi ou d'un championnat de padel à laquelle le candidat a contribué.	Le candidat présente la manière dont il communique avec les publics de la structure : - Il illustre comment il accueille les publics (pratiquants, accompagnants, bénévoles, parents, arbitres, officiels, partenaires ...) avec courtoisie, dans l'esprit de la discipline - Il explicite comment il adapte son registre relationnel à l'âge et aux capacités des pratiquants de padel - Il illustre comment il vérifie en continu le respect des règles du vivre ensemble, des éco-gestes, du règlement intérieur et des protocoles adaptés au padel - Il présente comment il encourage l'esprit sportif et associatif au sein de la structure, tant sur les courts de padel (courtoisie, respect d'autrui, ...) que dans les lieux communs (espace de convivialité de la structure, vestiaires, accueil, boutique, ...)
	C. 2.1.2 - Promouvoir les activités de padel, en utilisant différents outils et situations de communication, en vue de développer la pratique de la discipline	d'activités d'enseignement et de développement du padel au sein d'une structure, dont l'organisation d'un tournoi ou d'un championnat de padel à laquelle le candidat a contribué.	Le candidat illustre sa démarche de promotion des activités de padel : - Il explicite le choix des outils et/ou des situations de communication - Il illustre en quoi le message transmis est adapté aux besoins du/des public(s) ciblé(s) - Il démontre en comment il a respecté les pratiques et règles en vigueur en matière de communication externe au sein de la structure - Il explicite en quoi ses prises de parole en public sont conformes à l'image que souhaite véhiculer la structure
	C. 2.1.3 - Repérer les situations à risque au sein de la structure, en tenant compte des règles de sécurité en vigueur, en vue d'alerter les interlocuteurs compétents et de maintenir un environnement serein et sécurisé		Le candidat démontre qu'il met en œuvre des actions permettant de repérer les situations à risque : - Il explicite comment il anticipe les risques de conflits en veillant aux relations entre les membres, salariés et bénévoles - Il illustre comment il repère les risques d'incidents ou d'accidents physiques propres au padel et les attitudes déviantes - Il explicite comment il les signale dans le respect des règles en vigueur et dans les meilleurs délais
		Durée de l'entretien : 20 minutes	

A.2.2 - Organisation et gestion des activités d'enseignement et de développement du padel	C. 2.2.1 - Organiser les activités d'enseignement du padel, en tenant compte des contraintes des pratiquants et des membres de l'équipe de la structure, afin permettre leur mise en œuvre dans des conditions optimales	Le candidat présente la manière dont il a organisé les activités d'enseignement du padel au sein d'une structure : - Il démontre qu'il a repéré les contraintes des pratiquants de padel et des membres de l'équipe de la structure - Il illustre comment les choix effectués en matière de programmation et d'organisation des activités d'enseignement du padel tiennent compte des contraintes identifiées - Il précise s'il a ajusté l'organisation des activités à partir des échanges conduits au sein de la structure
	C. 2.2.2 - Assurer la gestion administrative des activités d'enseignement et de développement du padel, en s'appuyant sur les outils mis à disposition et en veillant au respect des réglementations en vigueur, en vue de faciliter la mise en œuvre des activités	Le candidat présente les outils qu'il utilise et les textes dont il tient compte dans sa gestion administrative des activités d'enseignement et de développement du padel : - Il illustre comment il utilise les outils de gestion de l'activité propres au padel (Ten up, ADOC et MOJA) - Il démontre qu'il utilise les fonctionnalités courantes des outils numériques standards (Word, Excel, PowerPoint) nécessaires à la gestion administrative - Il explicite comment il s'assure que la gestion de l'activité est conforme sur le plan réglementaire (loi du sport, code du sport, règlements fédéraux)
	C. 2.2.3 - Vérifier les conditions matérielles de déroulement des activités d'enseignement et de développement du padel, en tenant compte des règles de sécurité en vigueur et des bonnes pratiques environnementales, en vue de signaler les risques et les non-conformités	Le candidat démontre qu'il met en œuvre des actions permettant de vérifier les conditions matérielles de déroulement des activités de padel : - Il illustre comment il s'assure d'une pratique et d'une circulation en sécurité dans l'enceinte de la structure en vérifiant l'entretien de l'environnement sportif direct (courts de padel) et sportif indirect (vestiaires, allées, boutiques, accueil, etc) - Il démontre qu'il identifie les règles d'homologation d'un constructeur d'installations de padel - Il illustre comment il vérifie l'adéquation à la pratique du padel et la disponibilité des matériels et équipements utilisés dans la structure (raquettes, balles) - Il présente comment il encourage les bonnes pratiques environnementales (achat de balles, textiles, ...) auprès des dirigeants de la structure - Il explicite comment il alerte les dirigeants de la structure en cas de risques ou de non-conformités repérés

A.2.3 - Organisation des tournois et championnats de padel	C. 2.3.1 - Contribuer à l'organisation de tournois et championnats de padel non homologués et / ou homologués en assurant le respect des règlements fédéraux et en veillant à la responsabilité environnementale, en vue de favoriser une pratique du padel en compétition	Le candidat partage un retour d'expérience sur l'organisation d'un tournoi ou d'un championnat de padel à laquelle il a été associé et illustre en quoi cet événement a respecté : - les règles relatives à la constitution des équipes ou des paires de joueurs de padel - les règles relatives aux publics et aux catégories de compétiteurs de padel - les règles relatives aux formats de jeu spécifiques au padel - les règles relatives au nombre de matchs et à la durée des événements - les démarches à réaliser pour obtenir l'homologation d'un tournoi sont respectées - les pratiques respectueuses de l'environnement (incitation au covoiturage, ...)
	C. 2.3.2 - Repérer les conditions de sécurité lors des compétitions non homologuées et / ou homologuées de padel, en tenant compte des différents types de risques susceptibles de se présenter, afin de signaler les situations critiques et de mettre en œuvre des actions de prévention	- Les points d'attention permettant de repérer les signaux forts et faibles de manquements à la protection des mineurs, toute situation de dopage et de conduite addictive et toute situation de corruption sportive sont explicités - La mise en œuvre des conditions permettant d'assurer la sécurité des compétiteurs est vérifiée - Les situations critiques comportant des risques sont repérées et signalées aux interlocuteurs compétents - Des actions de prévention et d'information visant à préserver l'intégrité des compétiteurs de padel sont organisées

Bloc 3 (BC3) – PREPARER ET ENCADRER DES SEANCES D'ENSEIGNEMENT DU PADEL EN SECURITE

A.3.1 – Conception de séances d’enseignement du padel

C. 3.1.1 - Concevoir une progression pédagogique et sportive, en tenant compte des caractéristiques et du projet sportif des pratiquants, du projet de la structure et des règles de la discipline, afin de structurer plusieurs séances d’enseignement du padel successives en sécurité

1) Entretien individuel d’évaluation conduit par 2 évaluateurs sur la base d’une production écrite réalisée par le candidat en amont de l’évaluation (à partir de consignes mises à disposition par le certificateur) décrivant une programmation pédagogique relative à l’enseignement du padel et une séance d’enseignement que le candidat a conçue.

C. 3.1.2 - Concevoir une séance d’enseignement du padel, en tenant compte des caractéristiques des participants et des conditions permettant d’assurer leur sécurité, afin de faire progresser les pratiquants

Le candidat présente de manière structurée une programmation pédagogique qu’il a conçue en vue de l’enseignement du padel :

- Il illustre comment il a évalué le niveau des pratiquants de padel par observation en tenant compte de leur âge et de leur maturité de pratique
- Il explicite les objectifs éducatifs et sportifs qu’il a définis et illustre en quoi ils sont cohérents et organisés dans le temps
- Il présente la progression entre les séances et illustre en quoi elle est cohérente
- Il démontre qu’il a pris en compte la charte de l’enseignement et les règles propres au jeu de padel
- Il explicite comment il a pris en compte le projet éducatif de la structure et le programme sportif fédéral
- **Il présente comment il a prévu d’assurer la sécurité des pratiquants**

Le candidat décrit une séance d’enseignement du padel qu’il a conçue en lien avec une programmation pédagogique :

- Il indique en quoi le thème et l’objectif de la séance sont en lien avec la progression pédagogique et sportive envisagée
- Il illustre en quoi les situations d’apprentissage définies sont adaptées à l’objectif de séance, au niveau et aux caractéristiques des/du pratiquant(s)
- **Il démontre qu’il a défini les conditions permettant d’assurer la sécurité du / des pratiquant(s) dans le cadre de la séance**

Durée de l’entretien : 15 minutes

A.3.2 - Encadrement de séances d'enseignement du padel	C. 3.2.1 - Accueillir les pratiquants lors d'une séance d'enseignement du padel, en veillant aux conditions permettant d'assurer leur sécurité et aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de créer les conditions propices aux apprentissages	2) Une mise en situation professionnelle individuelle évaluée par 2 évaluateurs, d'encadrement d'une séance d'enseignement du padel dont le thème est communiqué au candidat. Durée de la séance : 45 minutes La mise en situation professionnelle est suivie d'un entretien, évaluée par 2 évaluateurs. Durée de l'entretien : 15 minutes	Dans le cadre de la séance d'encadrement, le candidat accueille les participants : - Il présente la discipline du padel, ses caractéristiques sportives, son histoire, ses règles et l'esprit du jeu - Il conseille les pratiquants sur les équipements les plus fiables (raquettes) pour assurer la pratique en sécurité - Il présente le thème et les objectifs de la séance - Il présente les consignes permettant d'assurer la sécurité des pratiquants - Il repère les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
	C. 3.2.2 - Conduire une séance d'enseignement du padel, en veillant à la progression et à la sécurité des pratiquants, ainsi qu'aux besoins des personnes en situation de handicap, afin d'atteindre les objectifs pédagogiques et sportifs fixés et de garantir l'intégrité physique des pratiquants		Tout au long de la séance, le candidat intervient pour veiller à la progression du / des participants : - Il respecte le thème et l'objectif de la séance - Il propose des situations adaptées au niveau des pratiquants - Il aménage les situations proposées pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap - Il s'assure que la progression pédagogique et sportive est cohérente avec les objectifs fixés - Il surveille et encourage le niveau d'investissement de chacun des participants et du collectif - Il s'assure que l'organisation de l'espace et du temps et les méthodes pédagogiques génèrent de l'activité, du dynamisme et de l'intérêt Tout au long de la séance, le candidat intervient pour veiller à la sécurité du / des participants : - Il s'assure du respect des conditions réglementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité du padel - Il porte une attention particulière à la protection des joueuses et joueurs mineurs de padel encadrés - Il met en œuvre des interventions adaptées à la situation en cas d'incidents ou d'accidents physiques propres au jeu du padel ou d'attitudes déviantes Au cours de la séance, le candidat accompagne le pratiquant vers une pratique du padel en compétition : - Il exploite des ressources et méthodes pédagogiques tactiques et techniques du padel adaptées au niveau du pratiquant - Il le conseille quant à une orientation vers une pratique du padel en compétition

	C. 3.2.3 - Réaliser le bilan d'une séance d'enseignement du padel, en utilisant des outils d'évaluation adaptés à la discipline, afin de définir des perspectives d'évolution pour les prochaines séances et de fidéliser les pratiquants		En fin de séance, le candidat réalise un bilan en s'appuyant sur des outils d'évaluation adaptés au padel et au type de séance : - Il mesure les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints - Il propose des perspectives d'évolution à partir de l'analyse de la séance - Il illustre en quoi les perspectives d'évolution proposées permettent de conserver une cohérence dans la progression pédagogique et sportive - Il présente les risques d'abandon et de démotivation des pratiquants qu'il a repérés et indique comment il propose de les traiter
--	--	--	---